

France Filière Pêche vient renforcer la dynamique de l'ACOFAL

Réunie en Assemblée Générale le 5 juin 2018 sous la présidence de Bruno Dupont, l'ACOFAL, Association de Coordination du Frais Alimentaire qui regroupe les interprofessions représentatives du frais alimentaire, - INTERFEL, l'Interprofession des fruits et légumes frais, INTERBEV, l'Interprofession du bétail et de la viande et le CNIPT, l'Interprofession des pommes de terre fraîches – a eu le plaisir d'accueillir en son sein l'association France Filière Pêche.

L'ACOFAL, qui a regretté une nouvelle fois l'absence d'un atelier spécifique à la problématique des produits frais dans le cadre des Etats généraux de l'Alimentation, se félicite de l'arrivée de l'Association France Filière Pêche, qui vient désormais **renforcer sa représentativité et sa visibilité** sur la scène alimentaire.

« C'est avec joie que nous rejoignons aujourd'hui l'ACOFAL, avec la conviction que la grande famille des produits frais a de nombreux messages et atouts à porter collectivement ».

Jacques Woci, Président FFP

Le frais, une spécificité à intégrer dans les débats

Au regard du poids et du rôle des produits frais dans notre alimentation, l'ACOFAL demande désormais à participer **structurellement aux débats sur l'alimentation** en France. Cela implique son intégration **au sein du Conseil National de l'Alimentation, de l'Observatoire des prix et des marges, ainsi qu'aux réunions** initiées par les différentes administrations et qui peuvent concerner l'ensemble des filières des produits frais.

Un nouvel élan pour de nouveaux enjeux

Les membres de l'ACOFAL souhaitent qu'une rencontre rapide soit organisée avec le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, afin d'échanger sur les différents sujets communs à l'ensemble des produits frais.

Forte de ce nouveau membre, l'ACOFAL présentera à la presse ses grandes orientations ainsi que son programme d'action pour l'année à venir au cours d'un petit-déjeuner le **mercredi 4 juillet prochain à 8h45 au 43-45 rue de Naples dans les locaux de la CGB - salle Henri CAYRE - 9^e étage, Paris 8^e.***

*Merci de confirmer votre présence par simple retour de mail à v.genest@interfel.com ou par téléphone au 01 49 49 15 20 – 06 15 52 15 08.

A propos du CNIPT

Le CNIPT, Comité National Interprofessionnel de la Pomme de Terre, est l'organisme interprofessionnel reconnu par les Pouvoirs Publics (loi du 10 juillet 1975) dans le secteur de la pomme de terre de consommation (conservation et primeur), vendue sur le marché du frais. Les missions du CNIPT concernent notamment la connaissance de l'offre et de la demande ; la qualité des produits et l'établissement de normes techniques et de programmes de recherche et développement ; l'information relative aux filières et aux produits et leur promotion sur les marchés intérieur et extérieur.

Pour en savoir plus : www.cnipt.fr (site pro) / www.cnipt-pommesdeterre.com (site grand public)

A propos d'INTERBEV

INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière bétail et viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin et équin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire.

Pour en savoir plus : www.la-viande.fr / www.interbev.fr

A propos d'INTERFEL

Créée en 1976, Interfel rassemble et représente les métiers de l'ensemble de la filière fruits et légumes frais, de la production jusqu'à la distribution (producteurs, expéditeurs, grossistes, primeurs, chefs de rayon GMS). Organisme de droit et d'initiative privés, elle est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'OCM (Organisation Commune de Marché) unique. Interfel a pour missions notamment d'élaborer des accords interprofessionnels qui font force de loi et de mettre en œuvre des actions de communication informative et publi-promotionnelle.

Pour en savoir plus : www.interfel.com / www.lesfruitsetlegumesfrais.com

A propos de FRANCE FILIERE PECHE

France Filière Pêche est une association privée à caractère interprofessionnel qui réunit tous les maillons de la filière, depuis les producteurs jusqu'aux distributeurs. L'association a pour mission d'œuvrer à la pérennisation de la filière pêche française, en accompagnant les bonnes pratiques des acteurs, notamment auprès du secteur de production, permettant de réduire la dépendance au gasoil, d'améliorer la sélectivité des engins et la qualité des produits. Elle accompagne par ailleurs de nombreux projets scientifiques visant à améliorer la connaissance de la ressource. France Filière Pêche a également pour objectif de valoriser les produits de la pêche française, et a créé en 2012 la marque PAVILLON FRANCE, permettant d'identifier les produits capturés par des navires français.

Pour en savoir plus : www.francefilierepeche.fr / www.pavillonfrance.fr

Contacts presse :

INTERFEL

Victoire GENEST
01 49 49 15 20

INTERBEV

Cécile LARDILLON
01 44 87 44 76

CNIPT

Carole BLANDIN
01 44 69 42 26

FFP

Caroline MORLOT
01 84 16 37 22

v.genest@interfel.com c.lardillon@interbev.fr cblandin@cnipt.com cmorlot@francefilierapeche.fr



INTERFEL

Pour en savoir plus : www.interfel.com / www.lesfruitsetlegumesfrais.com



INTERBEV

Pour en savoir plus : www.la-viande.fr / www.interbev.fr



CNIPT

Pour en savoir plus : www.cnipt.fr / www.cnipt-pommesdeterre.com



FRANCE FILIERE PECHE

Pour en savoir plus : www.francefilierapeche.fr